

From: [REDACTED] FW demande de renvoi en commission d'examen  
Sent: Tuesday, January 17, 2012 9:22 AM  
To: [REDACTED]  
Cc: [REDACTED]  
Subject: FW: demande de renvoi en commission d'examen  
Attachments: demande commission\_examen.pdf

[REDACTED]  
-----Original Message-----

From: [REDACTED]  
Sent: Tuesday, January 17, 2012 7:50 AM  
To: [REDACTED]  
Subject: FW: demande de renvoi en commission d'examen

[REDACTED]  
-----Original Message-----

From: Claudie Gagné [mailto:[REDACTED]]  
Sent: Monday, January 16, 2012 5:56 PM  
Subject: demande de renvoi en commission d'examen

Bonjour,  
vous trouverez en pièce jointe une lettre concernant les préoccupations de  
notre entreprise  
Merci de la prendre en considération  
nos salutations distinguées  
claudie Gagné

## Les Jardins de la Mer

le 12 janvier 2012

L'honorable Peter Kent  
Ministre de l'Environnement  
Les Terrasses de la Chaudière  
10, rue Wellington, 28<sup>e</sup> étage  
Gatineau (Québec) - K1A 0H3  
[kent.p@parl.gc.ca](mailto:kent.p@parl.gc.ca)

**Objet :** Évaluation environnementale du projet de forage exploratoire dans le golfe du Saint-Laurent de Corridor Resources Inc. - ***Demande de renvoi en commission d'examen***

Monsieur le Ministre,

Notre entreprise « Les Jardins de la mer » travail à la mise en valeur des plantes marines comestibles depuis 1998. Selon notre expertise, ainsi que les connaissances de nos partenaires « Les Jardins Sauvages » et les cueilleurs de la Gaspésie et de la Baie des Chaleurs, nous tenons à souligner que la végétation présente dans les marais salés visés par l'étude font l'objet d'une récolte à des fins culinaires utilisé par les meilleurs chefs du Québec. Suite à la lecture de l'étude environnementale (EES2) réalisé par la firme Génivar, nous avons constaté le manque de données dans plusieurs secteur notamment celui des plantes halophiles comestibles. Il n'y a aucune mention de l'utilisation à des fins comestibles des ressources des marais salés de la Gaspésie et de la Baie des Chaleurs.

Considérant que nous sommes directement concernés par l'impact néfaste que pourrait avoir un projet pétrolier sur le garde-manger marin qu'est le Golfe St-Laurent, nous croyons qu'il est absolument nécessaire de demander aux autorités concernées le renvoi de ce dossier en commission d'examen fédérale.

Comme le prévoit l'article 28 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, le ministre de l'Environnement doit renvoyer l'évaluation environnementale de ce projet de forage exploratoire en **commission d'examen** si le projet peut entraîner des effets environnementaux négatifs importants ou si les préoccupations du public le justifient.

Après avoir consulté nos différents clients et partenaires, nous pensons que les deux conditions sont réunies. C'est pourquoi nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que l'impact du projet de forage exploratoire de Corridor Resources Inc. sur l'ensemble du golfe soit évalué par une commission d'examen.

Nous demandons également que la commission d'examen couvre tout le territoire du golfe du Saint-Laurent et qu'elle permette la consultation des communautés des cinq provinces bordant le golfe.

Nous vous remercions de considérer sérieusement cette requête et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Claudie Gagné, Les Jardins de la Mer

c.c. Madame Elaine Feldman, présidente, Agence canadienne d'évaluation environnementale, [elaine.feldman@acee-ceaa.gc.ca](mailto:elaine.feldman@acee-ceaa.gc.ca)

Monsieur Max Ruelokke, Chairman and Chief Executive Officer, Office Canada-Terre-Neuve-Labrador des hydrocarbures extracôtiers, [mruekoke@cnlopb.nl.ca](mailto:mruekoke@cnlopb.nl.ca)